MALCOLM'S
CELEBRATED OFFICE,
(Sign of the Wheel of Fortune.)

Old stand No. 86, and new office No. 138 Chartres street, opposite the Exchange.

ARE now re-established for the season, where all exchange business in drafts or uncurrent money, will be negociated at the lowest rates of discount. The Lottery concerns will be conducted in that punctual and satisfactory manner which has always characterised his office.

The first Lottery that commences this winter's business, is the 2d class of the

CATHOLIC CHURCH,

To be drawn on the 5th of *JANUARY* 1828.

PRIZES:

$10,000, $8,000, $6,600,

$6,000, $5,000, $4,000 [illegible] $1,000, &c. &c.

Whole Tickets $6—Certificates of 10 $58 50 Halves and Quarters of each, in proportion.—Tickets also, for sale in the 3d Class of the

Public School Lottery.

The next in succession, to be drawn the 9th of January, 1828.

Price of tickets $5, $2 50, $1 25.

N. B. The peculiar "*Good Fortune*" which so abundantly manifested itself during the last season, will, it is confidently expected, insure a rapid and extensive sale in the above truly popular Lotteries.

Nov. 30

The fortunate Lottery Office
OF P. V. BARRET,

St. Louis street; No. 37, opposite to Hewlett's Coffee House,

IS now re-established for the season, where all exchange business in drafts or uncurrent money, will be negociated at the lowest rates of discount.

The first Lottery that commences this winter's business, is the 2d. class of the

CATHOLIC CHURCH,

To be drawn on the 5th. JANUARY 1828, *at Hewlett's Coffee House, at 5 o'clock.*

HIGHEST PRIZES:

$10,000, $8,000, $6,600,

6,000, 5,000, 4,000, and 6 of 1,000, &c. &c. &c.

Whole Tickets 6—Packages of 10 Tickets 50—Warranted 20.

Montuvit:—Tickets also, for sale in the 2d class of the

Public School Lottery.

The next in succession to be drawn the 9th of January, 1828.

Price of tickets 5 $ 50 1 25.

NOTICE—Mr. F. F. Lafont has the honor of proposing the establishment of a society to be known by the name of *Cercle du Commerce* (Commercial Club.) Subscription lists are open at Messrs. Boismare, Dudefeller, Charters street; at McKean, do Canal st.; at Jourdan & co do St Ann st., at Serreau & cos. Coffee House 2nd st Mr. Blanchet's corner of Charters and Toulouse street.

St. Philip street Ball room.

On Saturday, December 15.

GRAND BALL.

Admittance—One dollar.

Managers will be appointed in order to keep good harmony. Nov 21

Jackson Ball-Room.

Suburb St. Mary, corner of New-Levee & Girod.

Will be given

A GRAND BALL.

ON SATURDAY EVENING, *Dec.* 15

Admittance—One dollar. Nov 21

DRY GOODS—The subscriber offers for sale: 1 trunk of real Madrass Hdkfs; 1 do French do do; 1 do French linen Napkins and Cloths.

D. MALCOLM.

Nov. 13. 86 Chartres street.

NEW-YORK NEWS PAPERS.—The subscriber will take subscription for the following New-York Newspapers, viz. Evening Post, Commercial Advertiser, Statesman, Enquirer. The above papers are issued daily, at $10, and three times a week at $4 per annum, payable in advance, and will be forwarded by mail or weekly packets. Apply at

MALCOLM'S OFFICE.

Nov. 13. 86 Chartres street.

POR [illegible] Pois, à vendre par

A. BIJOTAT,

1er sept rue Toulouse No. 188

GENEVA & WHISKEY.—159 boetes en fer blanc de Genièvre de Cincinnati, 70 barils bon Whiskey, en débarquement et à vendre par J. P. PAYSON.

24 nov.

Conditions de la Gazette :

L'ABEILLE paraît les *Mardis, Jeudis,* et *Samedis.* Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner pour un mois ou plus. Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $[illegible], en payant six mois d'avance.

[illegible] on paye une piastre pour la [illegible] ligne, et quatre sous pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de $40 à 80, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St. Charles, chez le juge Morel Guirnande.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérence Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur.

Aux Attakapas, chez Mr. Rousseau, et au juge Bryant.

A Fréter pour un port de France,

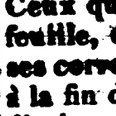

Le navire français VOLTAIRE, capitaine Gérard. S'adresser au capitaine à bord qui offre à vendre, fort[illegible]-jaunes vides et 6 doz. chaises françoises. 22 nov

---

POUR LE HAVRE,

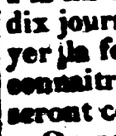

Le beau navire SAPPHIRE, capitaine Woodberry, ayant une partie de son chargement engagé, et partira sous un bref délai. Pour frét ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

22 nov S. P. MORGAN & Co.

POUR TAMPICO,

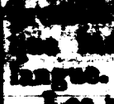

La goélette doublée en cuivre MAJOR ALBERS, capt. Barclay, ayant une partie de son chargement prêt, partira sous le plus bref délai défai. Pour frét ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

22 nov W. ZACHARIE & co.

POUR LIVERPOOL,

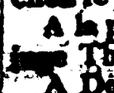

Le navire anglais, fin voilier, doublé en cuivre, le HENRY TUKE, capt. C. Bliss, est maintenant prêt à recevoir un chargement pour le port susdit. Pour frét ou passage, s'adresser à bord ou à

22 nov *Lincoln & Green.*

A fréter pour Pensacole ou St. Mark,

La goélette POMONE, capitaine Arnaux, arrivée au bassin depuis quelques jours.— Elle est solidement construite, et toute neuve. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, ou à

F. Maher.

POUR NEW-YORK,

☞La nouvelle Ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit :

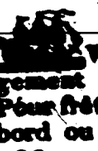

Le navire KENTUCKY, cap Rathbone.

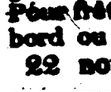

Le navire TALMA, capt Marshall,

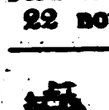

Le navire ILLINOIS, capt. Waterman,

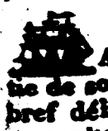

Le navire TENNESSEE, capt. Fowles,

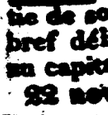

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des susdits navires.

L'époque de leur départ de New-York, est fixé aux 1er. et 15 de chaque mois.

25 oct *Foster & Hutton.*

POUR LE BAYOU SARAH,

Baton-Rouge, et les ports intermédiaires,

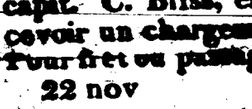

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur COLUMBIA, part régulièrement d'ici pour le Bayou Sarah, tous les Dimanches matin à 10 heures, et du Bayou Sarah tous les Mercredis à 4 heures de l'après-midi. Pour frét ou passage, s'adresser au capit. ou à

John Hagan & Co.

1er septembre rue du Canal

POUR LE BAYOU SARAH,

Lacousse-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements,

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour frét ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

1 sept *Joseph T. Bauduc.*

BOIS D'ACAJOU.

A VENDRE—18,696 pieds de BOIS D'ACAJOU de St.-Domingue (Nisso) qualité supérieure.

Plus, 30 sacs de CAFFE de cette année.

1 sept *Legriel & Henry.*

POUR MARSEILLE

Le navire *SUSAN*, capt. Hay[illegible] à Bordeaux, dépêche sa cargaison pour le reste plus ou pour passage, s'adresser à

3 déc *A. Hodge Jr.*

POUR TAMPICO,

La goélette *HOUND*, capt. Batteman, a besoin de 100 barils pour compléter son chargement; mais on préférerait un frét pesant. Le reste étant déjà engagé, ce bâtiment sera expédié sous peu. Pour frét ou passage, s'adresser à

3 dec *Gordon, Forstall & co.*

POUR LA HAVANE,

Le brick fin voilier *CASTILLO*, capitaine Frink, partira d'ici au 15 de décembre, et a de bons aménagements pour les passagers. Pour frét ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

[illegible] *A. R. Taylor*, rue Magazine

Cour de District, [illegible] le 6 Décembre 1827.—*Minute Judiciaire. Succession f. de e. l. contre ses créanciers.*

SUR motion de D. Seghers, avocat d'Antoine Abat syndic des créanciers de l'insolvable Marie Adélaïde Grouss, et sur l'enregistrement d'un tableau de distribution dans cette cause; il est ordonné par la cour que les créanciers de ladite insolvable ainsi que tous autres que cela peut concerner, aient à déduire samedi le 22 du présent mois de Décembre, du avant, les raisons pour lesquelles ledit tableau de distribution ne serait pas homologué et confirmé conformément à la loi, et ledit syndic déchargé.—Extrait des minutes. (Signé) J. L. LEWIS,

greffier.

8 déc.

Reçu par le Voltaire du Havre—Saucissons de Lyon; Fromages pâte-grasse; graines de jardinage; sardine à l'huile; panier à provison assortis; véritable eau de Lavande.

3 dec. F. BERTOULIN.

UNE personne ayant des recommandations, possédant les langues française, anglaise et espagnole, très-capable de tenir un magasin en gros et en détail, desire trouver à s'occuper. La même personne donnera la somme de 2,000 piastres, à un intérêt de six pour cent, si la maison lui convient. On pourra laisser une lettre à l'adresse de A. B. à l'imprimerie 6 Nov—4

AVIS.—Le soussigné ayant quelques heures de vacances dans la journée, il voudrait les consacrer à donner des leçons particulières à ceux qui désireraient apprendre le Français ou l'Anglais, soit dans quelque institution ou chez les particuliers. [24 nov—3f.] J. DUVAL.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer aux Dames, que Mr. VALENTIN, coeffeur de Paris, vient de se réunir à lui, et espère que sa grande pratique dans les coeffures de haute classe et celles du jour, seront appréciées des Dames de la Nlle.-Orléans. Ils feront de manière à satisfaire aux demandes qui leur seront faites à l'avance.

En aditiion a l'assortiment de postiches de tout genre en cheveux et en parfumerie fine qu'il a reçu, il attend par les premiers arrivages, de Paris, pour coeffure de bal et autres, ce qu'il y a de plus nouveau en Fleurs fines, Rubans, Plumes, Marabouts, &c.

Il continue a confectionner tout espèce de postiches, suivant le goût.

GAULHIAC, coeffeur,

27 nov rue de chartres, NO. 182.

BEURRE frais—58 firkins beurre en débarquement du bateau à vapeur Belvidere. et à vendre par

27 nov W. D. JOLLEY, nlle. Levée

NANKINS &c—Nankin anglais et de l'Inde, robes de mousseline. bordures en couleur, mouchoirs masulipatam, indiennes imprimées, satin idem, demi bas pour hommes et pour femmes, assortis, bretagne irlandaise, ayant droit au debenture, toile à chemises grise, manufacture américaine, différentes largeur.

27 nov G. VANCE.

AVIS.—Le soussigné étant de retour en cette ville, prévient le public et ses amis qu'il vient de former une société avec son frère. L'installation qu'ils viennent de faire, les met à même d'exécuter avec promptitude et netteté toute sorte d'ouvrage du ressort de leur état, tel que de mettre à neuf les fusils et pistolets à piston, à patente, &c. &c.

Il ose espérer que la perfection qu'il a acquise en travaillant avec un des armuriers les plus distingués des Etats-Unis, lui méritera la confiance de ses concitoyens.

LOUIS AZARE LATIL,

Au coin des rues Ursulines et Bourgogne.

24 novembre—3f

AUX AMATEURS D'HUITRES.

EXCELLENT *Vin de Sauterne*, à vendre chez A. MICHOUD.

9 oct rue de la Levée No. 67

BUREAU CELEBRE DE

MALCOLM,

(Enseigne de la Roue de Fortune,)

LE vieil établissement, au N°. 86, et le nouvel établissement rue de Chartres vis-à-vis la Bourse, sont maintenant ouverts pour la saison, et où toute sorte d'affaires d'échange en traites ou monnaie sans cours seront faites aux taux les plus bas d'escompte. Les affaires de Loteries seront, comme ci-devant, continuées de la manière la plus satisfaisante. La première loterie qui commence les affaires de cet hiver, est celle de

L'EGLISE CATHOLIQUE,

SECONDE CLASSE.

Devant être tirée le 5 JANVIER 1828.

GROS LOTS :

$10,000, $8,000, $6,600, $6,000,

$5,000, $4,000, et 6 de $1,000, &c.

Billets entiers, $6. Paquets de 10 billets $60, garantis 24. Certificats de $58 50. Demis et quarts de chaque, à proportion. Billets de plus à vendre dans la

Loterie de l'Ecole Publique,

2e. classe. La seconde, successivement doit être tirée le 9 Janvier 1828.

Prix des billets: $5, $2 50, $1 25.

☞ N. B. La *Bonne Fortune* qui s'est manifestée tant de fois la saison dernière dans ces bureaux est un sûr garant pour ceux qui voudraient tenter fortune.

Se trouve

[illegible] BUREAUX [illegible]

P. V. BARRET,

Rue St. Louis No. 37, en face de la boutique de Hewlett.

EST ouvert pour toutes sortes d'affaires d'échange en traites ou monnaies sans cours aux taux les plus bas d'escompte. La première loterie qui commence les affaires de cet hiver, est celle de

L'eglise Catholique,

SECONDE CLASSE.

Qui sera tirée POSITIVEMENT

Le 5 Janvier prochain.

A la Bourse Hewlett, à 5 heures du soir.

—GROS LOTS:—

$10,000, $8,000, $6,600,

$6,000, $5,000, $4,000, et 6 de $1000, &c. &c. &c.

Billets entiers, $6. Paquets de 10 billets $60,

GARANTIT 20 PIASTRES.

On pourra prendre aussi, dans la

LOTERIE DE L'ECOLE PUBLIQUE,

TROISIEME CLASSE.

La seconde, successivement doit être tirée le 9 Janvier 1828.

Prix des billets, $5, $2 50, $1 25. 12 Dec.

AVIS aux Caboteurs, Pacotilleurs et Colporteurs, trafiquant dans l'étendue de cet Etat.

LE soussigné, adjudicataire de la ferme des licences à accorder aux caboteurs, pacotilleurs, et autres personnes, trafiquant, vendant, ou échangeant des marchandises sur les grandes routes et les cours d'eau dans cet Etat, prévient ceux que cela peut concerner, que son bureau est ouvert tous les jours, au coin des rues Conti et de la Levée N°. 48, où l'on délivrera les diverses licences pour douze mois, au taux qui est fixé par l'acte de la Législature, approuvé le 18 Février 1825, conformément à l'acte intitulé "Acte relatif au revenu de l'Etat et au payement des dépenses courantes de l'année 1826 et pour d'autres objets," approuvé le 25 avril 1826."

Le Fermier prévient ceux qui trafiquent ou vendent eux-mêmes, ou par leurs esclaves ou salariés, hors des limites de cette cité, qu'il sévira contre ceux qui ne seront pas munis de licence. Il a placé, dans chaque paroisse, un agent de surveillance. L'amende est de $50 à 100.

P. D. HENRY.

25 octobre—12

FS. DUFOUR, *marchand-tailleur*, rue de Chartres N°. 135, à côté de la Bourse Hewlet, prévient le public ainsi que ses pratiques, qu'il vient de recevoir de France, un assortiment de **DRAPS** superfins et **CASIMIRS.**

20 octobre—3

LE Soussigné a reçu par les derniers arrivages, et offre à vendre :

25 pipes Eau de Vie, (marque de Selgnette,) Pantalons de Casinet mêlé clair, do. de Satinet noir, do. de Casimire do. do. de Satinet bleu et mêlé, do. do. d'Oxford, do. de casimir bleu de marine, garantis teinture à l'indigo, de casimir d'Oxford, ardoise et olive, 100 douz. coton à coudre à 3 brins.

De plus—6 pipes Vin Ténériffe, mque. de Cogswell, 14 demi pipes do. do. do. 4 pipes Genièvre de Hollande, marque de Cigne, 4 futailles Rum de la Jamaique, 1re. qualité. ANDREW ELIOT.

24 nov. Rue Dorsière, No. 7

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir un atelier de TAPISSERIE, et qu'il se chargera de tout ce qui concerne son état, à l'encoignure des rues St.-Pierre et Bourbon.

20 nov—6 PEGOT, Tapissier